
**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR25.22PR**

concernant

**une demande de crédit d'investissement de CHF 460'000.- pour
l'acquisition d'un nouveau système de sonorisation pour le Théâtre
Benno-Besson (TBB)**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission a siégé le 18 août 2025.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Anne-Louise GILLIÉRON, Aurélie-Maude HOFER, Safia RUSSELL, Rachel RYTZ, Pierre-Henri MEYSTRE et de la soussignée, désignée présidente. Monsieur Kevin DELAY a été remplacé par Madame Sophie Pistoia-Grosset. Monsieur Loann GAILLARD était excusé et pas remplacé.

La délégation municipale était composée de Mesdames et Messieurs Carmen TANNER, Vice-syndique, François ARMADA, Municipal, Thomas CZÁKA, Chef du Service des bâtiments, Marion CHOPARD, Responsable d'immeubles, Raphaël KUMMER, Chef du Service de la culture, Georges GRBIC, Directeur du Théâtre Benno-Besson, Julien MAYOR, Directeur technique du Théâtre Benno-Besson. Nous les remercions pour leur présentation claire et structurée.

Le 5 octobre 2023, le Conseil communal d'Yverdon-les-Bains a accepté le préavis 23.14 allouant un crédit d'étude de CHF 1'000'000.- en faveur de la rénovation des infrastructures du Théâtre Beno Besson.

En attendant le crédit d'investissement qui sera soumis au Conseil communal pour effectuer les grands travaux de rénovation du théâtre prévus en 2027, la Municipalité, par le présent préavis, demande la somme de CHF 460'000.- destinée à financer le remplacement progressif du système de sonorisation. La formation des techniciens est comprise dans ce montant. Elle se déroulera lors de plusieurs sessions consécutives.

Depuis 2023, la sonorisation est hors d'usage, obligeant le TBB à louer des installations qui ont coûté CHF 73'724.-.

A ce propos la commission s'étonnait de ne pas avoir été sollicitée plus rapidement. En fait, le service de la culture a pris le temps nécessaire pour trouver du matériel performant et compatible avec d'autres théâtres, favorisant ainsi les prêts ou locations.

Cette modernisation s'effectuerait en deux phases :

La première prévue en octobre 2025, moment idéal, car il n'y a pas de spectacles programmés, pendant cette période. Il s'agira de remplacer progressivement les enceintes, les subwoofers, appelés communément caissons de basses, ainsi que les retours de scène qui sont des appareils permettant aux artistes d'entendre ce qu'ils produisent, à l'instant. Une nouvelle console de mixage et des microphones HF seront également installés.

Cette première étape est évaluée à CHF 240'000.-.

L'association des « Amis du théâtre » a sollicité la Loterie romande qui a alloué CHF 110'000.- à la première étape du projet, allégeant ainsi le budget.

La deuxième phase se déroulera lors des travaux prévus en 2027, avec l'implantation d'un système immersif à 360 degrés donnant aux spectateurs l'impression d'être physiquement présents dans l'environnement sonore, ce qui renforce l'engagement et l'émotion.

Cette étape est devisée à CHF 220'000.-.

Au moment de l'implantation une nouvelle demande sera déposée à la Loterie romande par « Les amis du théâtre » afin d'obtenir un soutien tant pour cette deuxième étape que pour la rénovation des infrastructures.

Le matériel acheté aujourd'hui est utilisable immédiatement et réemployé après les travaux de rénovation du TBB. La compatibilité est assurée avec l'architecture et les équipements post-rénovation.

Ces nouvelles installations permettront une harmonisation avec les équipements de théâtres partenaires et positionne le TBB au niveau des autres scènes romandes, comme Beaulieu, Vidy, l'Arsenic qui sont équipées de ce même matériel.

Une mutualisation est possible avec les partenaires du TBB, comme la Marive et l'Echandole, permettant des échanges et des frais de location réduits.

Commencer les travaux cette année éviterait la contrainte de louer du matériel pendant deux ans, représentant ainsi une économie de CHF 60'000.-.

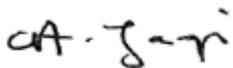
L'impact sera important tant pour le public que pour les artistes. Le théâtre contemporain allie plusieurs disciplines : vidéo, musique, danse et il est évident que cette sono immersive sublimerait les sons donc les ambiances et le ressenti. Il offre également un potentiel créatif pour les artistes et les créateurs.

En outre, la délégation municipale assure que dans le cadre des appels d'offres, les fournisseurs locaux sont bien entendu sollicités et mis en concurrence avec les autres distributeurs pour le choix de l'acquisition de ce matériel.

Conclusions :

C'est donc à l'unanimité de ses membres que la commission vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'accepter les conclusions de ce préavis.

Claude Anne JAQUIER, rapportrice



Yverdon-les-Bains, le 25 août 2025